

Isle-sur-la-Sorgue : la Ville excédée par l'envahissement des gens du voyage



Après l'installation intempestive, le 31 mai dernier, d'une centaine de caravanes appartenant aux membres des gens du voyage à l'hippodrome Saint-Gervais, une nouvelle arrivée de cette communauté nomade vient de faire réagir vivement la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Avec l'arrivée le dimanche 5 juin de 100 caravanes supplémentaires à l'hippodrome et 60 caravanes sur le stade Saint-Jean, à proximité immédiate du centre de loisirs, la situation est désormais « insupportable » pour la Ville.

« En matière d'accueil des gens du voyage, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue remplit toutes ses obligations, explique la commune. Elle a en effet construit, conformément à la loi du 5 juillet 2000, une aire d'accueil d'une capacité de 31 emplacements, mise en service le 1er septembre 2005. Des dispositions mises en œuvre localement et qui s'avèrent insuffisantes. »

Ecrit par Echo du Mardi le 8 juin 2022

Préjudices majeurs

« Après une première demande au Préfet de faire constater que ce stationnement illicite occasionne un problème de salubrité et de sécurité publiques et de mettre en demeure les occupants de quitter les lieux, la Ville s'apprête à formuler une même demande pour les deux dernières installations. Les dommages sont en effet particulièrement nombreux : branchements sauvages sur les tableaux électriques municipaux, branchements illégaux sur les bornes incendies, dégradations, troubles de sécurité et salubrité publiques... En outre, ce stationnement illégal gêne le bon déroulement des activités de nombreuses associations l'isloises. Autant d'incivilités aux coûts et conséquences dommageables et intolérables pour la collectivité. »

L.G.



Dimanche dernier, une soixantaine de caravanes supplémentaires sont venues s'installer sur le stade Saint-Jean à l'Isle-sur-la-Sorgue.